

Brakhot page 14

Plan de la page :

- Visiter des amis avant la prière du matin
 - Interruption dans Hachem elokhehem emet à la fin du shéma
 - Ordre des chapitres du shéma
-

Remarques inspirées du Rav Rozenberg selon l'ordre de la page :

Rachi : il y a 21 jours où l'on finit le hallel

Le fait qu'il ne s'interrompe pas pour Rav bar Chaba n'est pas du lachon ara, mais juste une connaissance de la réalité, à savoir qu'il faut considérer chacun selon son rang.

Tosfot : question si l'on doit faire la bénédiction sur le hallel de roch hodesh et plus largement sur l'obligation de faire une bénédiction sur une coutume.

Tosfot ramène **rabénou Hananel** pour expliquer que le cas de la guémara c'est qu'il goûte et recrache donc il ne tire pas de profit. D'autres décisionnaires pensent que même s'il avale, compte tenu du fait que son intention initiale n'était que de goûter, il n'a pas besoin de faire de bénédiction.

Maharsha : une téfila bien faite vaut comme un sacrifice et en faisant des relations publiques, en allant voir des gens avant la téfila, c'est comme si la personne créait des autels partout comme les idolâtres. Il ne s'agit en rien ici d'amour de l'autre et c'est une erreur de penser que c'est une mitzva de se comporter ainsi.

Sur le même mode, **le Ein Eliahou dit au nom du Ran** que « celui qui fait un vœu pense qu'il grandit le nom divin mais en fait il crée des bamot partout ».

Rambam dit que l'idolâtrie a démarré parce que certains ont pensé que Dieu... avait des intermédiaires.

Rav Yaakov Kaminetski dit qu'en disant bonjour à des gens, la personne pense qu'elle utilise aussi des intermédiaires mais en fait elle abaisse son attention dans sa téfila, base de toutes les réussites matérielles.

Le **Michna Broukha** ramène l'histoire du **Maharam Fishels**, grand vendeur de pierres précieuses qui a refusé une belle affaire qui s'est présentée avant la téfila, ce qui lui a donné de la joie toute la journée, la joie de ne pas s'être enrichi sur le compte de la téfila.

Comment il peut dire qu'il n'a pas dit bama ? **Rabi Aaron Margaliot** dit que Rabi Yona pense que c'est bien plus que construire un autel, il s'agit d'un issour gamour. Le **Maguid Taalouma** complète en disant que sur ce point la guémara parle de *faire ses affaires avant la téfila*, ce qui est parfaitement interdit.

Le **Gaon** fait un lien fort entre savéa et cheva, l'opulence et les sept jours de la création comme dans le rêve de Pharaon. Si un homme comprend bien sa place dans ce qu'Hachem a créé et que chaque chose de la création à un rôle bien précis, alors il est rassasié et tsadik.

Rav Yaakov Kaminetski dit que dans la vie il faut savoir faire la part entre l'essentiel et l'accessoire tant notre vie est précaire. Le problème, c'est que nous avons du mal à faire de l'investissement pour le monde futur la partie essentielle. Une personne qui peut passer une semaine sans comprendre que le vie ici-bas est simplement un rêve s'appelle mauvais !

Le **Saba de Kelm** explique l'image de la bassine renversée qu'Hachem a donné aux bné Israël s'il refusait le don de la Torah. Quand on renverse une bassine, il ne reste plus rien – rien ne reste jamais dans ce monde ici et les plaisirs les plus extraordinaires se consument et seul le spirituel reste pour toujours. Si vous ne recevez pas la Torah, vous n'aurez que du mal car le matériel n'amène que du manque.

Le **Roch** dit que l'interruption entre Hachem Elokekhem et émet est encore plus grave que les autres car elle s'appuie sur un passouk.

Le **Maaguid Taalouma** dit qu'il faut se coller au maximum au coutume d'Erets Israël car « *Mi Tsion tétsé Torah...* ».

Que la personne rajoute seule un texte de son goût rappelant la sortie de l'Egypte la nuit pour compléter l'élimination du dernier paragraphe du shéma le soir.

Le **Peri Hadach** veut prouver que la partie « véaya im chamoua » est aussi déoraïta compte tenu de la question de la guémara sur l'ordre en le mettant sur le même plan que le premier verset du shéma.

Le **Chaagat Arye** n'est pas d'accord et ramène une discussion sur l'ordre entre le kidouche déoraïta et la brakha sur le vin dérabanan montrant bien que la formulation de la question n'est pas une preuve suffisante du tout.

Le cours est disponible sur <https://ahavatorah.fr/>